

NATIONALISATION ET RÉVOLUTION...

Il y aurait matière à un gros livre si l'on devait décrire les moyens qu'emploie le Capital pour échapper au contrôle, cependant anodin, qu'entraîne la mystique de la nationalisation. Mais il faudrait plusieurs volumes pour relater par le détail les complicités politiques - individuelles ou collectives - mises en œuvre pour atténuer les effets de cette réforme, qui ne résout d'ailleurs rien.

La lecture du projet de loi d'organisation du crédit adopté par le Conseil des ministres dans sa séance du 29 mars et qui va être soumis à la Constituante, est fort instructive à ce sujet et dénote de la part de nos Excellences, soit une complète ignorance du sujet, soit un cynisme ignoble et un mépris total de l'électeur. Peut-être sûrement même les deux à la fois.

D'ailleurs, jugez-en:

Les banques d'affaires sont, nous le savons, la synthèse même du capitalisme actuel, par les possibilités et les moyens dont elles disposent pour drainer l'argent des petits et moyens capitalistes et le faire fructifier à leur profit par des participations massives dans les entreprises industrielles, commerciales et autres. C'est un monopole de fait qui, par ses abus, a finalement engendré une méfiance et une réprobation sinon universelles, du moins nationales. Tenter - et réussir - d'y mettre un frein et de juguler ses appétits sordides et égoïstes était et est encore satisfaire une opinion publique enfin éclairée. Les partis politiques toujours à l'avant-garde de la démagogie ont laissé s'entretenir l'illusion que ce frein serait suffisant pour annihiler la nocivité des trusts, dernière forme de notre régime actuel. Ils ont érigé en principe, selon leur habitude, que c'était là leur affaire et sollicité la confiance du peuple sur ce sujet, et, toujours selon leur habitude rédhibitoire, ont escamoté littéralement le fond même de la question. Indubitablement, le Français moyen - l'immense majorité des habitants de ce pays - exigeait non seulement la cessation immédiate du monopole des banques - quelles qu'elles soient - mais aussi et surtout leur disparition sans délai en tant qu'organismes tentaculaires, débordants et insatiables. De temporisations en concessions, nos ministres sont parvenus à leur but qui est de retarder la chute du capitalisme, et décrètent que les investissements des banques dans les participations «*ne peuvent provenir que de leurs ressources propres ou des dépôts à 5 ans au moins*». C'est tout d'abord accepter le principe du monopole cependant devenu suspect à l'électeur et trahir ce dernier. C'est aussi une réforme impuissante en ce sens que nos banques, par une habile propagande et des avantages pécuniaires spéciaux, solliciteront et obtiendront un accroissement de ces dépôts à long terme.

La difficulté ainsi aisément tournée, la banque continue à... «contrôler» quantité d'entreprises et à se jouer des foudres théâtrales gouvernementales, cependant que le public, trompé par le fatras incompréhensible des textes, attendra en vain les bienfaits de cette illusoire innovation. Ceci pour les banques d'affaires non nationalisées, les véritables bénéficiaires du régime, la Haute Banque enfin.

En ce qui concerne la Banque de France, son «*contrôle sur les autres établissements de crédit est renforcé, mais il ne peut s'exercer qu'au profit de l'État*». C'est suffisamment dire que le contrôle des banques est lié aux fluctuations de la politique, ou, en d'autres termes, aux concessions serviles d'hommes plus ou moins tarés et à leurs propres intérêts. C'est aussi éliminer les délégués des organisations représentées au sein du Conseil d'administration: centrales syndicales et groupements des usagers, et démontrer l'inanité de ces représentations. «*La Banque sera dirigée par un gouverneur assisté de deux sous-gouverneurs, tous trois nommés par DECRET*». Par décret et non par le CONSEIL d'administration, d'où l'éviction complète de ce dernier dans les affaires importantes et confidentielles. Or, ce dernier recèle en son sein, nous venons de le rappeler, des administrateurs représentant les organisations ouvrières, et l'avantage remporté par cette représentation claironnée à tous les échos par les dirigeants de la C.G.T. devient, par cela même,

deux me- sures nulles et non avenues. Les grandiloquences affirmations des ténors cégétistes reçoivent ici une leçon que les libertaires seuls avaient prévue, et la rude mystification dont la C.G.T. est l'objet souligne l'impuissance des réformes obtenues par la voie politique et gouvernementale. En régime capitaliste, on n'obtient rien de durable et de positif que par une action virile qui méconnaît totalement et la force et les possibilités gouvernementales. Les vues et probabilités d'un gouvernement sont une chose les besoins des travailleurs sont autre chose: ce n'est qu'une question de force et celui qui l'emploie et sort victorieux de l'épreuve ne risque pas le ridicule de la mystification, comme c'est le cas pour la puissante et cependant stérile C.G.T.

Se lancer dans la bagarre des nationalisations, c'est être dupe d'avance, car celles-ci nous le voyons, postule inévitablement en faveur du capitalisme et en retarde la chute. Dans ce domaine comme dans tous les autres d'ordre économique et social, la formule TOUT OU RIEN acquiert une prophétique puissance et peut seule libérer le monde du travail des entraves qui empêchent encore son essor.
